

# OUI, L'ÉNERGIE SOLAIRE EST AUSSI UNE ÉNERGIE ÉCO-SOLIDAIRE.

## ET VOUS AVEZ TOUT À Y GAGNER.

L'énergie solaire, une énergie propre :  
aujourd'hui, chacun en a conscience.  
Une énergie qui peut générer des revenus,  
on le sait peut-être moins.  
Une énergie qui réunit tous ces avantages  
en s'inscrivant dans une action éco-solaire :  
c'est une nouvelle initiative, celle de Soleil Partagé.

**Le soleil n'a jamais autant apporté.**





**VOUS SOUSCRIVEZ,  
VOUS AIDEZ,  
VOUS RENTABILISEZ.**

# SOLEIL PARTAGÉ : UNE NOUVELLE ÉNERGIE ÉQUITABLE.

**Soleil Partagé :  
un projet écologique collectif, d'économie sociale et solidaire**

**Citoyens, collectivités locales, associations et entreprises** se réunissent autour d'un même projet : **la création d'un générateur solaire photovoltaïque**

**Les objectifs** visés sont les suivants :

- **produire de l'énergie verte** à partir d'une source renouvelable (le soleil)
- proposer **un investissement local, transparent et abordable**, pour permettre au plus grand nombre de développer une énergie alternative
- faire intervenir dans le processus d'installation, **des entreprises intermédiaires d'aide à l'insertion par le travail**, en facilitant l'accès à la formation de leurs salariés à des métiers nouveaux

**Chacun peut participer et adhérer au projet sous forme de souscription de parts sociales.**

À l'initiative de ce projet : **Pienergies**, pionnier en énergies renouvelables depuis 1999, et **l'Atelier SIIS**, entreprise d'insertion et de retour à l'emploi de publics en difficulté.

## AVEC VOUS, NOUS POURRONS

Créer de **l'économie durable et solidaire**

Transférer **du savoir-faire à un public en difficulté**

Sensibiliser à **une autre façon de travailler**

Démontrer qu'il est possible d'**investir compétences et argent différemment**



# LE SOLEIL N'A JAMAIS EU AUTANT À VOUS APPORTER.

## Vos avantages avec Soleil Partagé

Vous faites partie d'un groupement producteur d'énergie verte. Vous participez à un projet :

- **éco-citoyen** qui entre dans le cadre de l'Agenda 21
- **local et transparent** en terme de placement
- à gouvernance démocratique, qui offre un réel **pouvoir de décision** au sein de l'entreprise pour chacun des investisseurs
- générateur **d'économie durable et solidaire**

## Vous réalisez un investissement rentable :

- Chaque part sociale est fixée à 300 €.
- Vous bénéficiez d'un **crédit d'impôt** de 25 % sur les parts sociales (plafonné), ou 75 % pour les personnes sujettes à l'ISF (plafonné) (plus de renseignements sur le site <http://impots.gouv.fr>)

**- Vous bénéficiez d'une rentabilité supérieure à 3 %**

## Les moyens mis en place

- 1 Soleil Partagé va permettre à des travailleurs en insertion d'**être formés** à l'installation et à la maintenance d'un **générateur photovoltaïque**, dans le département de l'Isère.
- 2 Un contrat d'achat de 20 ans avec EDF est créé. L'énergie produite est revendue au prix de 0,44 € / kWh (base 2010)
- 3 **Les intérêts issus de cette revente permettent aux actionnaires de rentabiliser leur investissement.**

# SOLEIL PARTAGÉ : TOUT EST CLAIR.

La structure juridique de Soleil Partagé est la SARL Coopérative loi 1947.  
C'est une société commerciale, à capital variable, basée sur les principes coopératifs.  
Elle se distingue par un multisociétariat.

## Pienergies

- Une identité pionnière forte **dès 1999**
- Un savoir-faire exercé au sein de l'industrie pendant 30 ans
- Développement et professionnalisation de l'activité énergies renouvelables
- **Une mission : démocratiser l'accès aux énergies nouvelles et renouvelables**
- Une philosophie et des valeurs : œuvrer dans l'éthique du **respect**.  
Respect de la planète. Respect de l'individu.
- Des actes concrets : 2003, construction de notre bâtiment écologique basse consommation.
- **8 000 m<sup>2</sup> de toits solaires installés**

## L'Atelier SIIS (Sous-traitance Industrielle et Insertion Socioprofessionnelle)

- L'Atelier SIIS a pour support de sa mission sociale **la sous-traitance industrielle**.
- **Ses objectifs** : accueil, formation, encouragement au travail régulier, levée des freins à l'emploi et accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire
- **50 opérateurs** en insertion encadrés par une équipe de **10 professionnels** expérimentés
- Difficultés rencontrées par les **publics accueillis** : échec scolaire, analphabétisme, immigration récente, addictions, prison, handicap non reconnu, longue période de chômage...

Depuis sa création en 1985, l'expérience industrielle des encadrants a permis :

- le développement de solutions adaptées offrant aux clients **qualité, coûts et délais**
- de fournir une offre de travail diversifié : montage de pièces mécaniques légères, tri visuel de composant, mailing, conditionnement d'objet, préparation de commandes...
- d'instaurer une démarche qualité : certifiée **ISO depuis 2003 et QUALIREI depuis 2000** (certification des entreprises d'insertion)
- Références : Allibert, A. Raymond, Dubourgel Grange, Photowatt, Schneider Electric, Thales, Udimec, Vertic...

Pour en savoir plus sur  
**Soleil Partagé** téléphonez au  
**04 38 12 11 77**

ou envoyez le coupon ci-dessous à

Pienergies - Parc Gavanière - 6, rue Louis Néel - 38120 Saint-Égrève



Prénom \_\_\_\_\_ Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ E-mail \_\_\_\_\_

Oui, je souhaite participer au projet Soleil Partagé.

Signature :